

OFFRE D'EMPLOI

2025-01

Cossé-le-Vivien, commune dynamique de 3 300 habitants engagée dans de nombreux projets, à 20 minutes de Laval, pôle de centralité de la communauté de communes du Pays de Craon, **recrute au sein des SERVICES TECHNIQUES :**

1 responsable du service des espaces verts (H/F)

(À temps complet, 35/35^{ème})

Emploi permanent

A compter du 1^{er} avril 2025

Définition du poste :

- Sous la responsabilité du Directeur des services techniques, vous assurerez les missions suivantes :
 - D'encadrement des agents du service ;
 - D'organisation technique des chantiers d'espaces verts et/ou des espaces naturels ;
 - D'entretien en fonction des qualités paysagères et écologiques des sites ;
 - De maintenance et d'entretien des matériels et des outils ;
 - De protection de la qualité des sites et de la prévention de la sécurité.
- Le pôle technique compte 13 agents dont 4 agents sont sous votre responsabilité au service des espaces verts.

Missions principales :

Projets à mener à court, moyen terme : Noues paysagères, rucher communal, redéfinition de la gestion différenciée, gestion des bio déchets, luttés contre les nuisibles

=> Management

- Coordonner et planifier les missions pour les agents espaces verts et terrains sportifs en collaboration avec le Directeur des Services Techniques et l'adjointe au Directeur
- Assurer la transversalité des informations
- Etre en charge des entretiens professionnels des agents affectés aux espaces verts
- Développer les compétences des agents du service
- Veiller au respect des délais et de la qualité des travaux
- Participer à l'élaboration budgétaire en collaboration avec le Directeur des Services Techniques et en assurer le suivi des dépenses avec l'adjointe au DST

=> Organisation technique des chantiers d'espaces verts et/ou des espaces naturels

- Proposer des solutions innovantes dans la gestion des espaces verts et de l'eau
- En coordination avec le référent fleurissement et le référent plaine sportive, planifier, suivre et s'assurer du respect des orientations communiquées par les élus
- Pour la gestion des espaces verts : coordonner le diagnostic, les activités et le projet de service (entretenir, améliorer et créer des espaces verts et l'ensemble du patrimoine végétal)
- Participer à la définition et piloter la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière d'espaces verts et de paysage
- Analyser les besoins : diagnostic environnement et réalisation des projets

- Définir les actions techniques à mettre en œuvre pour la création et la gestion des espaces verts en conformité avec les orientations politiques des élus et en veillant à la prévention des risques pour le public
- Effectuer des opérations de recensement du patrimoine vert et naturel de la collectivité
- Assurer la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée en appliquant une gestion respectueuse de l'environnement
- Prévoir et suivre l'évolution de la flore indigène et plantée à long terme
- Organiser et gérer un chantier
- Guider et contrôler l'exécution des travaux et leur conformité aux règles de l'art et aux exigences de sécurité

=> Entretien en fonction des qualités paysagères et écologiques des sites

- Exécuter le plan de gestion
- Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles
- Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail (travaux de plantation, de création, de production et d'entretien)
- Réaliser des tailles saisonnières, des tailles topiaires, un entretien des végétaux et des arbres de petite taille
- Tondre les pelouses et les prairies
- Valoriser la flore indigène et la biodiversité
- Mettre en œuvre un plan de désherbage global du site à l'aide de techniques alternatives et de traitements phytosanitaires si nécessaire
- Garantir la propreté urbaine sur l'ensemble de la commune
- Appliquer les règles de sécurité collectives et individuelles dans le cadre de l'utilisation des matériels, des outils et des produits
- Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables

=> Assurer la maintenance et l'entretien des matériels / outils

- Maintenance et logistique : assurer le suivi et s'assurer de l'entretien du matériel (outils manuels, engins motorisés, chaînes de semis)
- Entretien courant : garantir, assurer le suivi et effectuer l'entretien de 1^{er} niveau des outils et des équipements motorisés.
- S'assurer de la bonne utilisation et du bon fonctionnement des moyens mis à disposition (véhicules, matériels et outils)
- Participer au rangement et stockage des matériels/outils du local des services techniques
- Utiliser et entretenir le matériel horticole (manuel ou à moteur)

=> Protection de la qualité des sites et prévention de la sécurité

- Prévenir les risques naturels sur le site (incendies, inondations, glissements de terrain)
- Contrôler les équipements, les accès pour tous pour prévenir les risques du public

Missions secondaires :

- ✓ Soutenir occasionnellement les autres domaines des services techniques (participe à la viabilité hivernale des routes, à la préparation d'évènements et de manifestations diverses)

Conditions d'emploi :

- Horaire de travail : Période été (de mars à octobre => 39h00) / Période hiver (de novembre à février => 35h00). Temps de travail annualisé 37h30
- Nécessite une bonne condition physique

- Travail en équipe
- Horaires réguliers et adaptés aux saisons et en fonction de l'organisation des chantiers, des aléas climatiques et des situations de crise (neige, inondations, etc.)
- Disponibilité lors d'événements exceptionnels
- CACES et habilitations appréciés
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Travail majoritairement à l'extérieur par tous les temps, en toutes saisons, à pied ou motorisé
- Travail de nuit si nécessaire
- Travail sous circulation ouverte
- Travaux en hauteur
- Port de vêtements de sécurité obligatoire (EPI)
- Astreinte hebdomadaire à assurer du jeudi au jeudi (environ 1 fois tous les 2 mois) sur les missions transversales assurées par les services techniques
- Possibilité de travail le samedi et/ou le dimanche et/ou jours fériés (astreintes et manifestations)

Lieu d'exercice des fonctions :

- Service technique – Rue Antoine de Lavoisier COSSÉ-LE-VIVIEN

Profil recherché :

- Avoir une expérience similaire dans ce domaine sera appréciée
- Sens des responsabilités et de l'initiative
- Esprit créatif et force de proposition
- Avoir le sens du travail en équipe
- Etre autonome, réactif et soigneux
- Etre rigoureux dans les consignes
- Capacité d'organisation et d'adaptation
- Résistance physique (travaillera principalement à l'extérieur)
- Titulaire du permis B
- Formations CACES et habilitations appréciés

Grade ouvert :

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et au grade de technicien (Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire).

Il est possible de recruter sur ce poste un agent contractuel de catégorie C.

Rémunération et avantages sociaux :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux (IFSE + CIA) ;
- Bénéficiaire du Comité des œuvres sociales (CNAS) ;
- Adhésion contrat collectif prévoyance obligatoire + participation employeur ;
- Possibilité de participation de 15€/mois de l'employeur sur la cotisation d'un contrat labellisé mutuelle ;
- Attribution possible de titres restaurant dématérialisés avec participation employeur ;
- Dotation d'un téléphone portable professionnel ;
- Possibilité de suivre des formations dans le but de développer vos compétences et évoluer dans cet emploi.

Poste à pourvoir le : 01/04/2025

Date limite de candidature : 19/02/2025

Contact

Lettre de motivation, CV et le dernier arrêté de situation administrative sont à adresser à Monsieur Le Maire.

Mairie de Cossé-Le-Vivien – 23 Rue de Nantes – BP 65 - 53230 COSSE-LE-VIVIEN

Tel : 02.43.98.80.24 Adresse mail : ressources@cosse-le-vivien.fr